

Dénier, théoriser, éliminer : le « travail » de Duch Sur *L'élimination* de Rithy Panh avec Christophe Bataille

Elise LAMY-RESTED

Archives Husserl, ENS/CNRS
elise.lamy.rested@gmail.com

Résumé : A partir d'une étude du livre de Rithy Panh – avec Christophe Bataille –, *L'élimination*, nous tentons de dessiner le profil du dirigeant de S21, Duch. Il s'agit de comprendre comment il est possible de codifier, d'organiser et d'ordonner la torture, puis l'exécution du prisonnier sans en être affecté. Cette analyse montre enfin pourquoi le crime des Khmers rouges peut être qualifié de génocide.

Abstract : Analysing *L'élimination (The elimination)* by Rithy Pahn (co-authored with Christophe Bataille), this article tends to examine the profile of the head of S21 Duch. We are looking to understand how is it possible to codify, to organize and to order torture then the execution of the prisoner without being affected. This analysis shows finally why the Khmer Rouge's crime can be qualified as genocide.

Mots clés : « Langue khmère rouge », déni, pensée, théorie, torture.

Dans son documentaire filmé sorti en 2011, *Duch : le maître des forges de l'enfer*, Rithy Panh se confronte au tortionnaire de S21 dans le but avoué de lui faire entamer un travail de mémoire¹ non seulement afin de reconstruire une part de l'histoire du génocide cambodgien perpétré par le régime khmer rouge entre 1975 et 1979, mais aussi afin de « faire cheminer Duch vers la communauté humaine », comme on l'apprend dans *L'élimination*, ce livre coécrit avec Christophe Bataille au moment même de la réalisation du documentaire². Comment Rithy Panh entend-il la « communauté humaine » ou l'« humanité » ? Si aucune définition n'est explicitement donnée, il semblerait néanmoins que le survivant du génocide la comprenne essentiellement comme la « capacité à ressentir » dans toutes ses déclinaisons³. L'homme est un être qui éprouve non seulement des sentiments et des émotions, mais aussi de l'empathie. Chez l'homme, le rapport à l'autre s'instaure sur un mode d'abord et avant tout sensible : je suis un homme lorsque je ressens dans ma chair ce que l'autre ressent. Je fais l'épreuve de mon humanité lorsque *sa* douleur, *sa* souffrance, *sa* soif, *sa* tristesse, *sa* faim, *sa* peur, etc. *me* bouleversent au point que *je* ne puis plus mener ma vie comme avant. Mais si Duch fait bien un travail de mémoire, il « ne chemine pas » (p. 317) : rien n'ébranle le tortionnaire qui ne présente aucun symptôme traumatique de ses actes criminels. Duch rit, il rit beaucoup sans que Rithy Pahn ne parvienne toujours à comprendre de quoi ou pourquoi il rit, mais il ne pleure pas, n'est jamais réveillé par les cris de ses victimes et vit aujourd'hui dans la tranquille certitude d'avoir été pardonné par Dieu, peu lui importe – on ne s'en étonnera pas – le pardon des hommes. La mémoire de celui que Rithy Panh appelle le « bourreau » n'est pas celle de la victime qui quant à elle ne parvient jamais à s'arracher à son vécu traumatique et reste hantée par les morts qui semblent exiger qu'on les sorte de l'oubli. Peut-être est-ce l'une des raisons qui a poussé Rithy Panh à doubler son film documentaire d'une « œuvre-témoignage », selon la très belle expression de

¹ Sur ce point, on pourra écouter l'émission de France Culture, « Projection privée : Rithy Panh », du 21-01-2012, lors de laquelle Rithy Panh affirme avoir voulu que le bourreau, et pas seulement la victime, fasse le travail de mémoire. : <http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=4361167> (consulté le 26-10-2013).

² Rithy Panh avec Christophe Bataille, *L'élimination*, Grasset, 2011.

³ Dans son livre et ses différents entretiens, Rithy Panh propose plusieurs définitions de l'humanité, mais à la lecture de *L'élimination*, il nous semble légitime de retenir celle que nous proposons.

Claude Mouchard⁴, qui impose le travail d'une langue et un retrait en soi beaucoup plus important, grâce auxquels les victimes retrouvent une histoire, un visage, une chair, une voix ; tout ce qui fait le timbre d'une singularité, que le régime Khmer rouge a tenté d'éliminer. Si l'œuvre de Rithy Panh acquiert par là sa dimension littéraire, l'une de ses grandes forces réside aussi dans cette confrontation entre deux types de parole et deux types de mémoire, qui agissent l'un sur l'autre comme un révélateur photographique. Ce texte est le récit de « l'histoire d'un combat » (p. 250) qu'il faut sans doute entendre en une pluralité de sens. Il est d'abord ce combat mené contre les mensonges et les oublis de Duch, mais par-delà lesquels se dessine néanmoins une « vérité » que pour le coup le tortionnaire de S21 n'oublie jamais :

« Vous avez oublié un slogan encore plus important : la dette de sang doit être remboursée par le sang. » J'étais surpris : « Pourquoi celui-ci ? Pourquoi pas un slogan plus idéologique ? » Duch m'a fixé : « Monsieur Rithy, les Khmers rouges, c'est l'élimination. L'homme n'a droit à rien⁵. »

Le combat de Rithy Panh est aussi un combat contre cette idéologie, contre l'effacement des corps et des visages qui hantent la mémoire de la victime mais n'affleurent jamais celle du bourreau. Son récit dévoile enfin, et ne cesse de creuser, l'abîme qui sépare définitivement le bourreau de ses victimes, tout en permettant de dresser le portrait singulier de Duch, et de révéler à travers lui le caractère incontestablement génocidaire du crime khmer rouge.

1. « La langue de la tuerie »

Dans le marxisme khmer rouge, tout passe par la langue. Tout converge vers le slogan. C'est un rêve d'embrigadement : tenir le monde en une phrase. (...) La langue ancienne n'avait pas disparu : elle s'était coulée dans une langue froide, une langue totalitaire : une réponse à l'absence de question⁶.

Cette question de la langue est omniprésente dans *L'élimination* et appréhendée de différentes manières selon qu'elle concerne « la langue khmère rouge » (p. 242), la « langue ancienne » (la langue khmère), la langue dans laquelle Rithy Panh fait revivre les victimes ou la « langue aujourd'hui pratiquée par Duch » (p. 242 – citation modifiée), qui est un étrange alliage de la « langue ancienne », de la langue inventée par l'Angkar et de la langue française, enfin mâtinées d'un vocabulaire emprunté au christianisme auquel le tortionnaire s'est récemment converti. Mais la parole de Duch, toute singulière qu'elle soit aujourd'hui, dépend d'abord de cette langue entièrement reconstruite par le régime khmer rouge et qui résulte, selon les analyses de Rithy Panh, d'un glissement et d'un déplacement des mots en usage dans « l'ancienne langue » (un linguiste parlerait plus exactement de « glissement sémantique »). Par le découplage du signifié et du signifiant, les Khmers rouges associent des significations initialement sans lien les unes avec les autres. Ils créent ainsi des mots-valises ou font subir à un mot une inflexion de sens et de son en le mêlant à un autre, ce qui a pour effet de produire « une langue un peu étrange » (p. 51) pour une oreille non formée aux idées « révolutionnaires » du parti khmer :

Je ne comprenais pas tous les termes utilisés par les Khmers rouges, souvent inventés à partir de mots existants : ils mêlaient de façon troublante sonorités et significations. Tout semblait glisser. Se déplacer. Pourquoi utilisait-on santébal pour désigner la police, et non pas le traditionnel nokorbal ? Je découvris aussi le mot kamaphibal. Kamak peut se traduire par activité, action. Kamakor signifie « ouvrier ». Et phibal, « gardien ». Littéralement, le kamaphibal était le « gardien du travail », le « gardien de l'action » : nous appelions ainsi les cadres khmers rouges, qui étaient nos maîtres, nos géoliers, et avaient sur nous pouvoir de vie et de mort⁷.

⁴ Dans *Qui si je criais... ? Œuvres-témoignages dans les tourmentes du XX^e siècle*, éd. Laurence Teper, 2007, Claude Mouchard définit l'œuvre-témoignage comme une œuvre de transmission née d'une expérience hallucinatoire et chargée de faire revenir chez celui qui l'écoute un « passé excessivement violent et inassimilable par la mémoire. » P. 31.

⁵ *L'élimination, op. cit.*, p. 98-99.

⁶ *Ibid.*, p. 156.

⁷ *Ibid.*, p. 73.

Citant l'essai de Victor Klemperer, *LTI la langue du troisième Reich*⁸, *L'élimination* questionne le rapport entre l'invention de cette langue et l'idéologie politique qui la sous-tend, ainsi que ses effets – sa performativité – sur ceux qui la parlent. La propagande khmère transforme d'abord la langue en un « corps de doctrine » (p. 253). Dans un monde totalement organisé par l'idéologie politique, la chair singulière de la personne humaine est enfin comme effacée et remplacée par le corps abstrait de l'Angkar, qui est essentiellement une structure linguistique et un organigramme de codes. L'Angkar ne doit pas avoir de dirigeants désignés : les ordres émanent de tout un peuple lui-même réduit à une idée :

L'Angkar est d'autant plus puissant qu'il se fonde sur un ordre sans cause. Peu de visages ; peu de noms ; ce sont des codes qui régissent le monde nouveau⁹.

Une telle substitution n'a pas seulement pour effet de créer une langue froide, dure, brutale et autoritaire (« La langue khmère rouge est toujours une injonction, un ordre, une menace », p. 242), elle est surtout à l'origine du rejet de tout ce qui touche au corps physique. Cela commence par ce slogan : « Il ne faut pas avoir de sentiments personnels » (p. 173) – qu'il faut plutôt entendre comme un interdit de tout sentiment en général : « Les émotions, les impressions, les sentiments étaient interdits et ne pouvaient être exprimés » (*ibid.*) –, et se termine par ce mot forgé de toute pièce par le régime : *kamtech*, que Rithy Panh laisse à Duch, lui qui l'« a écrit des milliers de fois » (p. 135), le soin de définir :

Duch est clair : kamtech, c'est détruire puis effacer toute trace. Réduire en poussière. (...) La langue de la tuerie est dans ce mot. Qu'il ne reste rien de la vie, et rien de la mort. Que la mort elle-même soit effacée¹⁰.

L'avènement d'un nouvel ordre social et politique, le parachèvement de la révolution, ne sont possibles que si ses ennemis sont totalement exterminés. La « langue de la tuerie » est une langue du déni : déni de l'autre comme sujet, déni de sa fragilité et de sa mortalité. Par-delà la haine et la colère qui s'y révèlent malgré tout, cette langue, en anéantissant l'humanité de l'autre, a pour effet la neutralisation du rapport sensible qui spontanément et de manière irréfléchie nous lie à celui-ci, puis la mécanisation du corps et de l'esprit. Cette interruption des capacités de sentir et de penser est remarquablement mise au jour dans le précédent film documentaire de Rithy Panh, *S21, la machine de mort khmère rouge* (2003), qui donne à voir et à entendre de simples exécutants totalement incapables d'expliquer leur geste. Bien des années après, devant la caméra de Rithy Pahn qui leur demande de se remettre dans leur rôle de tortionnaire, ils reproduisent sans aucune inhibition des gestes automatisés tout en déversant des propos mécaniques, vides de sens, inhabités, tout se passant comme si le corps seul, réduit à une machine, avait agi.

Pourtant, dans le cas de Duch, cette langue n'entraîne jamais une interruption des capacités de penser. Bien au contraire, le tortionnaire se coule en elle pour codifier la torture qui elle-même doit être mise au service de l'idéologie. Cette intellectualisation du geste de torture que Duch n'a, selon ses dires, jamais personnellement accompli lui est très spécifique. Car Duch est un théoricien, non seulement un « théoricien de l'existence » à laquelle il cherche à donner un sens, mais aussi un théoricien du parti khmer rouge et de la torture qui en est inséparable. Selon les mots de Rithy Panh qui au passage critique la thèse arendtienne de la banalité du mal, il « est un homme qui pense » (p. 301). Mais Rithy Panh et Hannah Arendt à laquelle nous empruntons notre définition de la pensée, n'entendent vraisemblablement pas cette dernière de la même oreille. Si Duch, à l'instar d'Eichmann, *pense* en effet, sa pensée n'est qu'une pensée formelle, totalement déconnectée de la réalité, et réductible à un schéma logique commandé par un ordre téléologique qui nécessite, pour être réalisé, un savant mélange de bureaucratique, d'organisationnel et de technique. Or pour la théoricienne du politique, la pensée est d'abord capacité « à penser (...) du point de vue de quelqu'un d'autre », c'est-à-dire capacité à s'arracher à une forme de pensée, en fait identifiable à un système de défense, qui a pour seule finalité de mettre à distance « la réalité en tant que telle¹¹ ». Si le

⁸ Victor Klemperer, *LTI. La langue du III^e Reich*, Pocket « Agora », 2003 (il s'agit de l'édition citée dans la bibliographie de *L'élimination*, *op. cit.*).

⁹ *L'élimination*, *op. cit.*, p. 165.

¹⁰ *Ibid.*, p. 135 – Rithy Panh souligne.

¹¹ Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, trad. Anne Guérin révisée par Martine Leibovici, Gallimard, 2002 (1966), p. 118 pour les deux citations entre guillemets.

profil de Duch est très différent de celui d'Eichmann qui assurément ne se posait pas de questions métaphysiques et qui n'a jamais eu à « codifier la torture », ils ont en commun le fait d'avoir *pensé* leur « travail » dans le but avoué de le rendre plus performant. Et cette pensée n'est absolument pas incompatible avec le mode de défense – *ie* le déni – de tous les participants à un génocide. Pour ceux qui sont capables de mettre en acte leurs capacités intellectuelles, elle n'en est même que le corrélat.

2. « En tirer une théorie »

Le travail de théorisation de Duch commence à M13, un camp de rééducation des maquis khmers que le futur dirigeant de S21 a commandé pendant quatre ans. C'est en ce lieu qu'il fait son apprentissage avant de devenir lui-même enseignant et de former à la torture d'autres « camarades interrogateurs » :

A M13, Duch assiste souvent aux interrogatoires. Il réfléchit. Observe beaucoup. « Jusqu'à en tirer une théorie », me dit-il. Je ne comprends pas cette formule. « En tirer une théorie ? Mais quelle théorie ? Expliquez-moi... » Il a cette réponse : « Je reste courtois mais ferme » puis il se tait¹².

Cette réponse elliptique et le silence qui la suit dissimulent tout un processus intellectuel que Duch n'a du reste pas pu s'empêcher de révéler partiellement, comme l'a intuitivement très bien compris Rithy Panh qui a immédiatement saisi l'occasion pour tenter, sans succès, de lui faire développer « sa théorie ». Parce qu'il est impossible de reconstruire à la place du bourreau ce processus, Rithy Panh va en chercher des traces dans ce qu'il appelle le « Livre noir de Duch » (p. 206), qui réunit les notes prises par un « élève » lors des cours du « professeur » Duch dispensés à S21. Pour Rithy Panh, il s'agit :

[d']un témoignage unique et complet. Un texte essentiel sur l'entreprise de déshumanisation du prisonnier ; et d'inhibition du bourreau. A lire ces pages, on comprend qu'il s'agit d'un processus mûrement réfléchi¹³.

C'est en ce point critique qu'apparaît la preuve du caractère génocidaire du crime khmer rouge. Car il y a bien dans ce cas volonté d'extermination d'un ennemi qui présente la caractéristique d'être un ennemi politique. Si dans le Droit International, le statut de « crime de génocide » ne s'applique pas à la destruction d'un « groupe politique », il faut encore lutter pour la faire y figurer, puisqu'il apparaît qu'une telle destruction répond au critère essentiel permettant de déterminer le crime de génocide : la volonté organisée par une instance de pouvoir de détruire systématiquement un groupe communautaire, enfants compris (ceux-ci étant considérés dans le cas du génocide khmer comme des ennemis potentiels)¹⁴.

Mais l'ennemi politique cambodgien, et c'est ce qui fait sa spécificité, n'est pas reconnaissable à ses papiers d'identité. La parole devient alors un élément clé dans le processus d'extermination : l'« ennemi » doit produire un discours en adéquation avec une telle accusation. Tout le système profondément paranoïaque mis en place par le régime dictatorial khmer repose sur la nécessité d'un tel aveu. Peu importe qu'il soit vrai ou faux, l'essentiel est qu'il ait été prononcé pour que l'ennemi, en fait identifié comme tel avant même d'avoir parlé, puisse être enfin « réduit en poussière ». Ce mode d'extermination par la torture (qui n'est néanmoins pas le seul, comme le montre éloquentement *L'élimination*) fait du génocide khmer un génocide très singulier, totalement différent des génocides raciaux qui, eux, se passent bien de mots¹⁵. Il implique notamment une

¹² *L'élimination, op. cit.*, p. 52.

¹³ *Ibid.*, p. 206.

¹⁴ Selon le Droit International, le génocide est défini, depuis 1948, comme l'ensemble des actes « commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel ». Il faut rappeler ici que la définition du génocide prévoyait initialement d'intégrer les « groupes politiques ». Mais l'URSS, qui siégeait alors à l'ONU, a fait retirer cette mention.

¹⁵ S'il nous est impossible de réaliser une telle analyse dans le cadre étroit d'un article, il faudrait cependant distinguer la torture telle qu'elle a été pratiquée par les allemands pendant la seconde Guerre Mondiale, par les français pendant la guerre d'Algérie et par bien d'autres peuples encore, de la torture telle qu'elle a été pratiquée par les Khmers rouges. Dans le régime khmer, la torture ne semble en effet pas avoir pour ultime

« politisation » de la torture dont la finalité est d'obtenir le récit délirant d'actes ou de pensées « coupables », c'est-à-dire non conformes aux doctrines du parti. L'histoire racontée sous la torture se doit d'être en accord avec les fantasmes des Khmers rouges, peu importe la réalité :

Duch élabore de longs raisonnements, simples d'apparence, mais qui ont des implications terribles. « La politique, c'est la base. Il faut toujours privilégier le travail politique. Puis on aborde la torture. Il y a des techniques de torture. Mais il faut toujours une pression politique. » (...)

« Il faut préparer les prisonniers à raconter leur vie de traîtrise. »

« Si le prisonnier meurt, on perd la documentation. » (...)

Prák Khan, l'interrogateur du groupe « mordant » est cité : « La confession doit être comme une histoire. Il faut un début et une fin. Et l'ennemi doit être du KGB, de la CIA ou un agent vietnamien valeureux de notre pays.¹⁶ »

La torture fait donc partie intégrante de la politique khmère et sa fonction est de rendre publique ce que l'autre tiendrait fantasmatiquement au secret, par le vecteur de la parole¹⁷. Cette parole n'a pas besoin d'être celle du torturé ; elle doit être celle de l'Angkar. La « préparation du prisonnier » est une étape d'incorporation forcée du chef d'accusation. Le prisonnier humilié, enfermé, maltraité aussi bien physiquement que psychologiquement, doit se sentir coupable, c'est-à-dire ennemi du régime. Il est alors possible de passer à la torture proprement dite : la douleur physique doit faire émerger une parole en adéquation avec les attentes du parti. Cette douleur est parfaitement contrôlée par Duch qui sait exactement ce qu'il veut tirer des prisonniers. Une fois l'« aveu » formulé, le prisonnier peut être exécuté. Cette étape est certes inutile puisqu'une fois identifiée « ennemie » la personne est de toute façon destinée à la mort, mais elle est néanmoins cruciale dans la logique de l'extermination d'un groupe politique : c'est le récit du prisonnier, prononcé sous une torture politisée et codifiée, qui doit signer l'arrêt de mort :

Duch observe une photo de lui, derrière un micro : « Regardez mon visage ! Ce n'est pas un visage triste, mais un visage avide d'expliquer l'essence de ce langage. Cette langue de tuerie, de position ferme, de la dictature prolétarienne, c'est moi qui l'ai diffusée à S21. Celui que le parti a arrêté doit être considéré comme un ennemi. N'hésitez pas ! Ce sont les mots du parti. C'est le parti qui vous guide ! C'est moi ! Vous hésitez ? Pourquoi ? C'est le parti qui vous guide ! Le parti c'est moi !¹⁸ »

« N'hésitez pas ! (...) C'est le parti qui vous guide ! » Dans ces deux exclamations sont sans doute contenus tous les éléments permettant de comprendre l'insensibilité de Duch aux cris et aux gémissements des torturés qu'il a certainement entendus, aux flaquas de sang et aux fers qu'il a certainement vus. L'incorporation de la langue de l'Angkar puis l'identification à cette même langue permettent de ne voir en l'autre qu'un ennemi à détruire.

finalité, et au-delà du simpliste « tu vas parler », de réduire psychologiquement le prisonnier à néant dans le but d'affirmer sa toute puissance, mais de le faire produire une parole délirante dans le but de l'éliminer physiquement. Pour une réflexion philosophique sur la torture telle qu'elle fut notamment pratiquée par les allemands, on pourra lire l'essai de Jean Améry, *Par-delà le crime et le châtiment. Essai pour surmonter l'insurmontable*, trad. Françoise Wuilmart, Actes Sud, 1995 (1966 pour la première édition en allemand).

¹⁶ *L'élimination, op.cit.*, p. 207-208.

¹⁷ Il y aurait sans doute un long travail à faire autour de cette question : dans ce type de régime, c'est bien l'opacité de l'autre qui est terrifiante et dangereuse. Tout doit être public, et cette publicité passe d'abord par la parole, comme le montrent aussi les longues séances de confession et d'autocritique imposées par le régime khmer à tous ses membres. Dans un même ordre d'idées, on pourrait interroger, sans s'en tenir aux « raisons scientifiques » évoquées par Duch (« étudier l'anatomie »), la véritable raison de la dissection de personnes encore vivantes. Ne s'agit-il pas encore une fois de rendre visible ce qui ne l'est pas, comme semble du reste le confirmer ce slogan khmer : « Il faut détruire l'ennemi visible et aussi celui qui est invisible : l'ennemi dans sa pensée ! », p. 156 ? Cette obsession de la publicité est directement liée à celle du secret : tous les agissements de l'Angkar doivent être tenus secrets, ce que Duch, dans *L'élimination, op. cit.*, résume ainsi : « Il y a quatre secrets : je ne sais pas ; je n'ai pas entendu ; je n'ai pas vu ; je ne parle pas. » P. 294.

¹⁸ *Ibid.*, p. 252.

3. « Certainement je vois, mais mon inconscient m'empêche de voir »

Tout au long de *L'élimination*, Rithy Panh ne cesse de relever les mensonges de Duch qui affirme et réaffirme ne jamais avoir entendu les cris des prisonniers torturés, ne jamais avoir vu les cadavres qui jonchaient le sol de S21, les barbelés qui l'entouraient... Tout cela est bien sûr faux : d'un point de vue strictement sensoriel, Duch a assurément vu et entendu. Mais le fond du problème n'est pas là, car son incapacité à voir et à entendre – qui est plus exactement un refus pour une part inconscient – relève d'un mécanisme psychologique complexe qu'il faudrait du temps pour analyser de manière approfondie et que nous avons déjà repéré dans la « la langue de la tuerie ». A l'instar d'Eichmann et de tous les participants à un génocide, Duch s'est vraisemblablement forgé la défense la plus efficace qui soit contre la souffrance de l'autre. Ce système de défense, qui n'a pas grand chose à voir avec les propos négationnistes que tous les participants à un génocide tiennent devant une Cour de justice¹⁹, consiste en une neutralisation de l'empathie, qui leur permet à tous, et sans aucune gêne, d'affirmer leur totale indifférence à l'autre. Sur ce point, les tortionnaires de S21, du simple exécutant à son directeur, sont d'une sincérité confondante, ne réalisant pas une seule seconde que l'aveu de leur incapacité à éprouver constitue la preuve irréfutable de leur participation active au génocide :

Assis dans une ancienne cellule, au cœur du centre S21 devenu un musée, l'un d'eux [il s'agit d'anciens « travailleurs » de S21] me lance : « Les prisonniers ? C'est comme un bout de bois. » Il rit nerveusement.

A la même table, devant le portrait de Pol Pot, un autre m'explique : « Les prisonniers n'ont aucun droit. Ils sont moitié homme, moitié cadavre. » (...)

A Duch aussi, je demande s'il cauchemarde, la nuit, d'avoir fait électrocuter, frapper avec des câbles électriques, planter des aiguilles sous les ongles, d'avoir fait manger des excréments, d'avoir consigné des aveux qui sont des mensonges, d'avoir fait égorger ces femmes et ces hommes, les yeux bandés au bord de la fosse, dans le grondement du groupe électrogène. Il réfléchit puis me répond, les yeux baissés : « Non. » Plus tard, je filme son rire²⁰.

« Non. » La réponse est on ne peut plus claire. Le problème n'est pas tant que Duch mente en affirmant n'avoir rien vu et rien entendu ; le problème est plus fondamentalement que Duch n'ait jamais été, à aucun moment, *atteint* par la vue des flaques de sang ou les cris de souffrance des prisonniers, ce qui en effet lui permettait de « ne pas voir » et de « ne pas entendre » : « Certainement je vois, mais mon inconscient m'empêche de voir » (p. 139). Il y aurait beaucoup à dire sur cette phrase qui révèle de manière saisissante le mécanisme psychologique de défense que l'on retrouve chez tous les participants à un génocide. Le *déni*, qui n'est pas sans lien avec le concept psychanalytique thématique par Freud (*Verleugnung* traduit par « déni »), correspond à une interruption de la relation sensible à l'autre et épargne à l'exécuteur toute espèce de sentiments. Duch ne présente aucun symptôme traumatique de ses actes et ne souffre d'aucun sentiment de culpabilité. Son état psychique est excellent : il lit, mange, dort et prie, non pour se faire pardonner ses crimes, mais parce qu'après l'échec et la « trahison » du parti khmer, il s'est converti au christianisme afin de donner un nouveau sens à sa vie. De même que Harald Welzer lisant les procès verbaux des anciens membres des *Einsatzgruppen*²¹ ou que Jean Hatzfeld écoutant les

¹⁹ Chez Duch, cette « défense de Cour » peut se résumer à cette formule : « ... j'étais l'otage du Kampuchea démocratique », *L'élimination, op. cit.*, p. 200. Pour un développement de ce style de défense, très banal chez les participants à un génocide, lire plus particulièrement p. 200, 201 et 202.

²⁰ *Ibid.*, p. 12-13.

²¹ Harald Welzer, dans *Les exécuteurs. Des hommes normaux aux meurtriers de masse*, trad. Bernard Lortholary, Gallimard, 2007, relève : « (...) les propos souvent inhumainement méprisants de ces hommes, (...) leur apitoiement sur eux-mêmes, (...) leur manque total d'empathie – (...) tout ce qui touche à leurs perceptions et à leurs décisions d'alors et qui, à vingt ou trente ans de distance, s'exprime encore avec une franchise effarante », p. 297, et constate que : « (...) ce n'est qu'exceptionnellement que des troubles psychiques ou psychosomatiques se manifestent chez les exécuteurs. Leurs déclarations montrent plutôt que, des dizaines d'années encore après les meurtres, ils n'étaient pas capables d'établir un rapport entre eux-mêmes et leurs actes... » P. 229 .

exécuteurs hutus ayant participé au génocide rwandais²², Rithy Panh est « stupéfait » de la sérénité de Duch :

Pendant nos entretiens, j'ai été stupéfait de voir à quel point Duch était décontracté et attentif. Un homme bien tranquille, quelle qu'ait été l'inhumanité de ses crimes. A croire qu'il les a oubliés. Qu'il ne les a pas commis²³.

L'élimination est un texte précieux qui s'inscrit aussi dans la lignée des grandes réflexions sur la question du « bourreau », selon le mot de Rithy Panh, et nous aide à mieux en discerner le profil. Sa grande originalité provient de l'effort déployé par les auteurs pour contrer le discours du bourreau et redonner vie, par-delà le déni, à la victime. Contre la langue de l'Angkar, contre l'insensibilité et le jeu pervers de Duch, Rithy Pahn, en collaboration avec Christophe Bataille, travaille sa propre langue en convoquant des images, des poèmes et des témoignages de rescapés de la Shoah, en exprimant ses sentiments, ses émotions et ses souffrances, et en redonnant enfin un visage, une chair et une histoire aux disparus :

Les archives sont vivantes. Rien n'est silencieux. Une photo. Une feuille de papier marquée au rouge. Je pense à cette femme, qui refuse d'être photographiée de face en entrant à S21. Elle est professeur. Elle se tient de trois quarts et elle sourit presque. Dans une de ses confessions manuscrites, elle évoque Cuba, qui était aussi sur la voie de la révolution, où « on ne tue pas tout le monde ; où on n'affame pas les gens ». Trente ans après, le message nous parvient. Il est souvent combatif. Parfois désespéré, mais pas toujours. A nous de guetter cette parole, ce murmure, à nous d'évoquer Taïng Siv Leang, j'écris ici son nom, afin qu'il demeure en nous, et son sourire²⁴.

²² Jean Hatzfeld, dans *Une saison de machettes*, Points, 2005 (Seuil, 2003), note quant à lui que les exécuteurs : « ... parlent d'une voix régulière, sur un ton familier, qui à chaque rencontre dénote une étonnante impassibilité. (...) Quand nous abordons le thème des regrets, aucun n'évoque les victimes spontanément. Ils y pensent, mais dans un second temps. Ils s'apitoient en premier chef sur leurs propres pertes et peines. (...) Leur naturel à exhiber leurs souffrances est stupéfiant. » P. 266-267.

²³ *L'élimination*, *op. cit.*, p.78-79.

²⁴ *Ibid.*, p. 109-110.